# Langue étrangère XI - Allemand*

**UE 46**

**Version provisoire** — cette fiche est en attente de validation par l'établissement ; son contenu peut encore être modifié.

**Enseignant(s) responsable de l'UE :** Thibaut PALMANS

| | |
|---|---|
| **Année d'études** | Bloc 3 |
| **Acronyme** | TOU31LG11 |
| **Nombre de crédits ECTS** | 5 (facteur de pondération) |
| **Volume horaire** | 52 h (Q1 52 / Q2 0) |
| **Période de l'année** | Quadrimestre 1 |
| **Niveau du cycle** | 1er cycle |
| **Cadre européen de certification** | Niveau 6 |
| **Caractère dans le programme** | Cours au choix dans le programme |
| **Langue(s) d'enseignement** | Français |
| **Coordonnées du service** | Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles |
| **Mode d'évaluation** | Unité évaluée en épreuve intégrée |
| **UE prérequises** | Néant |
| **UE corequises** | Néant |

## Liste des activités d'apprentissage

| Activité d'apprentissage | Volume horaire | ECTS | Présence obligatoire |
|---|---|---|---|
| **TO31ALL3** Allemand 3 | 52 | 5 | NON |

## Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE03** HE. 3. assure, au sein d'un environnement généralement pluriculturel et multilingue, une communication appropriée, claire et structurée, fondée sur une écoute active et empathique des attentes et des plaintes de la clientèle et sur une anticipation de ses besoins
- **HE07** HE. 7. Planifie, gère et coordonne et anime une activité touristique dans un contexte multilingue
- **RE01.3** ARES. 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- **RE02** ARES. 2 Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe
- **RE02.6** ARES. 2.6 Pratiquer l'écoute et l'empathie, s'ouvrir aux autres cultures en tenant compte des traditions

## Autres connaissances ou compétences prérequises

### Allemand 3

Matière des blocs précédents

## Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

### Allemand 3

**Objectifs**
Atteindre le niveau B1 selon le CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues)
**Contenu**

- acquisition d’une connaissance et pratique de l’allemand à un niveau intermédiaire (B1)

- activités d’expression orale et écrite, exercices grammaticaux et rédaction de textes sur des sujets généraux et techniques

- exercices de compréhension à l’audition et à la lecture

- savoir communiquer – parler et comprendre – dans les situations les plus souvent rencontrées dans la vie quotidienne et dans le contexte professionnel

- maîtriser la structure de la langue, la grammaire et le vocabulaire général et technique

## Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

### Allemand 3

Approche communicative et interactive centrée sur l’apprenant

## Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

### Allemand 3

Au terme du cours d’allemand l’étudiant, conformément aux thèmes abordés au cours :

- atteint un niveau linguistique B1 selon le CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues).

- identifie ses forces et faiblesses dans les quatre compétences linguistiques et comble ses lacunes en utilisant des méthodes et des supports de travail adéquats.

- utilise un répertoire de mots et d'expressions en rapport avec des situations les plus souvent rencontrées dans la vie de tous les jours et professionnelle.

- maîtrise les points de grammaire vus au cours.

Expression orale :

- peut faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée.

- peut prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne et professionnelle.

- peut articuler des expressions de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, des espoirs ou des buts.

- peut brièvement donner les raisons et explications de ses opinions ou projets.

Expression écrite :

- écrit un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou professionnels.

- écrit un CV.

Compréhension à l’audition:

- comprend les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s’il s’agit de sujets familiers concernant le travail, l’école, les loisirs, etc.

- comprend l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui l’intéressent à titre personnel ou professionnel si l’on parle d'une façon relativement lente et distincte.

Compréhension à la lecture :

- comprend des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à son travail.

- peut comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres

personnelles et professionnelles.

- comprend le message et la conclusion d’un paragraphe ou d’un texte.

## Description des supports de cours indispensables

| Description | Accès à la source | URL |
|---|---|---|
| **Toute l'UE :**<br><br>Documents déposés sur le e-Campus | — | — |

## Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

## Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

**Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.**

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Janvier** | | | |
| **Ensemble de l'UE** | | | |
| Examen oral | 100 % | Type de questions : — | Examen à livre : — |
| Une partie de l'examen oral consiste en une présentation par groupe de deux. Le reste de l'examen se fait seul.e<br><br>Cette activité est remédiable en deuxième session. | | | |
| **Août** | | | |
| **Ensemble de l'UE** | | | |
| Examen oral | 100 % | Type de questions : — | Examen à livre : — |
| Une partie de l'examen oral consiste en une présentation par groupe de deux. Le reste de l'examen se fait seul.e. Si la présentation a été réussie durant la session de juin, la note sera reportée. | | | |